CLAUDIE LOISIRS

Comme chaque année, l'association CLAUDIE LOISIRS sera présente au marché de Noël.

Pour vos cadeaux, nous vous proposerons un grand choix d'objets fabriqués par nos adhérentes. A noter également dans vos agendas : le **8 et 9 avril 2017**, l'association organisera son 3ème salon de loisirs créatifs à la Grange de Négron.

CONCERT DE LA SAINTE CECILE

La Musique Municipale de Nazelles-Négron invite tous les mélomanes et amis de la Musique à venir écouter le concert de Sainte Cécile qu'elle donnera au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron le **dimanche 20 novembre** 2016 à 15h30.

Entrée gratuite.

SOIRÉE DANSANTE

La Musique Municipale de Nazelles-Négron organise sa traditionnelle soirée dansante au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron le **samedi 28 janvier** 2017 à partir de 21h

Le grand orchestre COLLIN THOMAS animera cette soirée. Au menu : tartiflette!

Entrée : 27€

Vous pouvez dès à présent réserver en nous contactant par mail ou au par téléphone au 06 75 41 00 06. Renseignements par mail : mmnn37530@gmail.com

Site internet: musiquenazelles.fr.

LOTO DU COMITE DE QUARTIER

Le comité de quartier de Négron organise son 1er loto le samedi 19 novembre 2016 à 19h30 (ouverture des portes à 18h30) au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron.

Lots : téléviseur, Centrale vapeur, aspirateur, bons d'achat et de nombreux autres lots de valeur (électroménager et articles ménagers etc..).

Possibilités de Restauration sur place (sandwichs et pâtisseries).

Réservation facultative au 06 76 30 90 30.

Venez nombreux.

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage de Nazelles-Négron reçoit les élèves du lycée autrichien de SCHWAZ pour un Concert Choral Orchestral **samedi 3 décembre** à 21h au Centre-Socio-Culturel.

Ces jeunes interpréteront, en costume traditionnel, des chants de l'Avent et de Noël du Tyrol puis des chants du monde entier.

Venez nombreux les rencontrer le temps d'une soirée et apprécier leurs talents.

Tarifs : Adulte 5 €, Enfant 11 à 15 ans 2 €, Enfant jusqu'à 10 ans gratuit.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi: 8h30-11h45 • Samedi: 9h-11h45

Tél: 02 47 23 71 71 • Fax: 02 47 23 25 48 • e-mail: lemaire@nazelles-negron.fr • Site: www.nazellesnegron.fr Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture): 06 75 49 70 05

ÉCOUTES CITOYENNES

Les écoutes citoyennes dans votre quartier ; nous vous proposons de vous rencontrer :

- Le **mercredi 9 novembre** au foyer de Vilvent à 19h
- Le **mercredi 16 novembre** à la maison des associations à Négron à 19h
- Le **mercredi 23 novembre** au Centre Socio-Culturel à 19h

L'équipe sera à votre écoute et dans une volonté de libres échanges, nous pourrons aborder tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lectures plaisir « Halloween » le **samedi 29 octobre** 2016 à 17h pour les enfants de 3 à 7 ans. Venez déguisés !!

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

A l'occasion des célébrations de l'armistice, la commune de Nazelles-Négron vous invite aux cérémonies commémoratives le **vendredi 11 novembre** 2016 avec le traditionnel défilé à Négron à 10h45 et dans le bourg de Nazelles à 11h30.

D'autre part la municipalité organise une exposition sur le thème « La Grande Guerre «.

Madame Catherine WOLF, conseillère déléguée en charge du devoir de mémoire vous donne rendez-vous du XXXXXXX novembre au Centre Socio-Culturel afin de découvrir cette exposition.

Pour clôturer ce travail de mémoire, nous vous invitons

à une conférence animée par ??????? et intitulée «Année 1916» qui se déroulera au Centre Socio-Culturel. (Entrée gratuite)



UNC NAZELLES-NÉGRON

La section UNC invite les habitants de Nazelles-Négron à assister aux cérémonies du **11 novembre** qui sera suivi d'un banquet au Centre Socio-Culturel à 13h.

Inscriptions auprès des membres de la section ou au 02 47 57 02 12 avant le 4 novembre.

Prix du Banquet : 30 €.

BOURSES D'OCCASION AUX JOUETS ET VÉLOS

Samedi 10 décembre au Centre Socio-Culturel

<u>Vente</u>: de 9h30 à 17h30

<u>Inscriptions et paiement</u> : lors des permanences salle rue des écoles près de la Mairie **les 24 et 25 novembre** 2016 de 9h30 à 11h30 et **le 8 décembre** de 15h45 à 18h.

Un numéro de table vous sera attribué (2€ par table dans la limite de 2 tables par inscription).

ATTENTION CHANGEMENT : il n'y aura plus d'inscription et/ou de réservation par téléphone.

Les participants assurent eux-mêmes la mise en place et la vente durant la journée.

En aucun cas la Mairie ne peut être tenue pour responsable dans les transactions, ni en cas de perte ni en cas de vol.

INFORMATION

Comme nous vous en avions informé dans le NN Infos n°168, la municipalité va réduire les plages horaires de l'éclairage nocturne. En effet, lors du conseil municipal du 7 juillet dernier, les élus ont voté à l'unanimité pour ce principe de coupure partielle de l'éclairage public.

Toujours menés dans le cadre des actions pour le développement durable et les efforts d'économies budgétaires, la commune procèdera à une extinction de l'éclairage public entre minuit et 4h30 du matin.

Ces extinctions n'auront pas lieu dans tous les quartiers en même temps, mais interviendront en fonction des interventions sur les armoires électriques. Ces travaux seront échelonnés sur une année environ.

Nous comptons sur votre compréhension.

ATELIERS PONCTUELS

Un atelier Chocolat est organisé pour les enfants : mercredi 26 octobre à 14h30 au Centre Socio-Culturel. Tarif 3€ par enfant. Cet atelier est destiné aux enfants de 6 à 12 ans et sera animé par M. GUERIN, le boulanger du bourg de Nazelles.

Inscription obligatoire auprès de la Mairie.

Nous vous proposons également de participer aux 2 ateliers d'art floral animés par Madame MORISSET, fleuriste à Amboise, pour préparer les fêtes de fin d'année et décorer votre maison.

- jeudi 1er décembre : création d'une décoration de porte « Couronne gourmande »,
- mardi 20 décembre : réalisation d'un centre de table. Rendez-vous à 18h30 au Centre Socio-Culturel. Les inscriptions se font en Mairie au 02 47 23 71 71 ou par mail à <u>lemaire@nazelles-negron.fr</u> et le paiement sur place lors de la séance.

Tarif: 20 € par personne.

Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon.

CONCOURS DES DECORATIONS DE NOËL

Si vous souhaitez participer au concours des décorations de Noël, vous pouvez vous inscrire avant le **vendredi 16 décembre** soit directement en Mairie, soit via le site internet <u>nazellesnegron.fr</u> dans la rubrique activités et service ou bien en envoyant un courriel à : <u>lemaire@nazelles-negron.fr</u> en précisant la catégorie à laquelle vous souhaitez participer :

- Maisons illuminées visibles de la voie publique
- Prix spécial du développement durable (décorations non électriques) visibles de la voie publique.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

La gestion des réserves de sang est sensible car les produits sanguins ont une durée de vie courte, de 42 jours pour les globules rouges, quelques mois pour le plasma et seulement 5 jours pour les plaquettes. Et les besoins sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour tout au long de l'année, afin de soigner un million de patients par an.

Grâce à votre dynamisme et votre générosité, vous participez à aider les malades et les blessés.

Soyons encore plus nombreux pour la prochaine collecte le **vendredi 02 décembre** de 15h à 19h au Centre Socio-Culturel.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont présentées lors de la dernière collecte de sang du mois d'aout.

« AGENDA 21 » : OU EN EST-ON ?

Le projet d' « Agenda 21 » se poursuit, et son élaboration nécessite la participation de tous ! Vous, vos idées, envies et attentes permettront de définir les actions qui demain garantiront l'épanouissement de notre commune et ses habitants.

Ainsi, nous développons différents outils de concertation : Lancés en juin, les premiers comités de pilotage ont été un succès ! Pour participer aux prochains, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Des interventions ont également eu lieu lors de la journée citoyenne et durant le forum des associations. Restez connectés à notre site internet et surveillez votre NN-info, d'autres rendez-vous arriverons bientôt!

Un temps pour la concertation oui, mais de l'action aussi ! Après la mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques Avenue du Centre et Boulevard de l'avenir, la commune va plus loin pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Elle s'est équipée d'un véhicule « Kangoo » dédié aux services techniques, et d'un véhicule « Zoé » pour les services administratifs. Cette action est subventionnée à 78%, notamment par le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, témoignant d'une action reconnue en faveur de la transition énergétique.

Vous souhaitez vous engagez en faveur d'un développement durable du territoire ? Un questionnaire est disponible en Mairie pour faire entendre votre voix !

URBANISME

Deux grosses opérations de travaux débuteront, sur notre commune, dans les semaines qui suivent la publication de cette parution.

Il s'agit en **premier** lieu de la résidence autonomie séniors sur le site de la rue des Myosotis. Les travaux s'étaleront de fin octobre à mars pour la partie maçonnée. S'agissant d'un bâtiment d'ossature bois, la réalisation des étages, prendra beaucoup moins de temps (avril et mai) et n'occasionnera que peu de gêne car elle est totalement préfabriquée en atelier. Etant dans un milieu urbanisé, le site du chantier sera totalement sécurisé et nous demanderons aux riverains d'être vigilants lors de leurs déplacements et stationnement dans son périmètre immédiat.

Le **second** chantier qui démarrera quasi simultanément est celui des vestiaires de la Grange Rouge. Les abords du site étant uniquement destinés à la pratique sportive, aucune contrainte sur la tranquillité des habitants n'est à craindre. Là encore le bâtiment est sur une base de préfabrication, ce qui permet une plus grande rapidité d'exécution. Ceci afin de le livrer au plus tôt à ses futurs utilisateurs qui, nous le savons, attendent avec impatience cet équipement.

Vous pouvez, si besoin, nous contacter pour toutes demandes de renseignements concernant ces deux chantiers.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de vous inscrire avant le **31 décembre** sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez effectuer cette démarche soit en Mairie, soit directement en ligne sur service-public.fr. Pensez à joindre ou vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

UN PEU DE CIVISME

Depuis que nous sommes élus, c'est à dire depuis 2 ans et demi, nous faisons le maximum pour que notre commune soit agréable à vivre, mais il faut aussi que chacun participe à cet élan. Nous mettons régulièrement des articles dans le NNI pour faire quelques rappels sur : les stationnements, les poubelles qui restent sur les trottoirs, les végétaux qui empiètent sur la partie communale, les animaux errants, les déjections canines, le brûlage, la vitesse excessive, etc.. Jusqu'à présent, nous avons été très tolérants en ne donnant que des avertissements. Nous tenons à vous informer que dès le début du mois de novembre, nous verbaliserons. Ces mesures ne sont pas agréables à prendre, mais nous ne pouvons pas laisser s'installer ces incivilités qui empoisonnent le quotidien d'un bon nombre de personnes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX NAZELLIENS

Tous les ans de nouveaux habitants s'installent sur la commune. Si tel est votre cas, sachez que les élus de la Municipalité souhaitent vous accueillir afin de se présenter et vous faire découvrir la commune le **Jeudi 5 janvier** 2016 à 18h à la Mairie, salle des mariages.

Cette soirée se clôturera par le verre de l'amitié. Merci de vous inscrire en Mairie.

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 13 novembre au Centre Socio-Culturel.

Comme tous les ans en novembre, le CCAS et la Municipalité ont le plaisir de convier les aînés de la commune âgés de 70 ans et plus à un repas. Vous pourrez déguster un repas de fête dans une ambiance conviviale et peut-être profiter de la piste de danse. Cette année l'ouverture des portes se fera dès 12h.

Un coupon d'inscription vous sera adressé par courrier. Il sera à renvoyer ou à déposer en Mairie avant le 13 novembre. Si vous ne recevez pas ce courrier, merci de le signaler en Mairie.

Un minibus viendra chercher à domicile et gratuitement les personnes n'ayant pas de moyen de transport (sur inscription en Mairie).

CHIEN DANGEREUX

Nous rappelons que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^{nde} catégorie doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie sous peine d'une contravention de la quatrième classe (750 euros).

Pour cela, il convient de présenter en Mairie les documents suivants :

- la carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage)
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- un certificat vétérinaire de stérilisation du chien (à partir du 6 janvier 2000)
- une attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire.

CHORALE DU VAL DE CISSE

La Chorale du Val de Cisse vous invite à son concert de Noël le vendredi 9 décembre à 17h30 au Centre Socio-Culturel.

PARKINGS à VÉLOS

Nouveau!

Parkings à vélos de la gare SNCF d'Amboise

Deux parkings à vélos abrités et sécurisés aménagés par la communauté de communes du Val d'Amboise ont ouvert fin 2015.

Leur accès, réservé aux clients abonnés SNCF, se fait par l'intermédiaire d'une carte magnétique. Pour l'obtenir, se présenter au guichet de la gare d'Amboise et remplir un imprimé réservé à cet effet. La carte d'accès, après son activation par les services de Val d'Amboise, est disponible sous un délai de huit jours auprès du guichet de la gare.

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes Agir Ensemble, toujours « sur la brêche « après les animations du 14 Juillet et la coorganisation du Festival de Cerfs-Volants avec la Municipalité, poursuit ses activités et vous invite à son LOTO qu'il organise le Samedi 25 Octobre 2016 au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron. Ouverture des portes à 18h et début du jeu à 20h. De nombreux et beaux lots seront en jeu et notamment : 1 séjour de 3 nuits pour 4 adultes et 2 enfants à Center Parc « les Bruyères « au cœur de la Sologne, Vol en montgolfière, Télévision, Congélateur et autres appareils ménagers. Partie spéciale et partie enfants. Limité à 300 places dont 200 en réservation et 100 libres. Buffet et buvette à votre disposition.